



ECHO DES NOUËS



Dans ce numéro :

* Le mot du Maire	1
* Le 8 mai	1
* Les finances 2017	2
* Etat-Civil	2
* CEI	3
* Musée de la Chasse	3
* Rallye des Princesses	3
* Pétition et information Trésor Public	4
* Texte—iovan.g	4

Le mot du Maire

Chers administrés,

Le fruit de l'engagement de notre équipe ainsi que le soutien technique de nos bénévoles permettent une gestion saine de nos finances communales.

En effet, la clôture de l'exercice 2016 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 46 422,90 € et un solde positif d'investissement de 80 931,53 €.

Après plus de deux années de travail acharné sur d'importants dossiers, l'année 2017 sera incontestablement une année d'aboutissement. Notamment, l'affaire opposant la commune à l'ASVP et M. Jean Huet (aliénation de portions de chemins) a abouti par l'annulation d'une délibération sur treize dont le coût s'est élevé à 12 000 euros pour la collectivité !

L'opération "Cœur de village", débutée mi-mars pour finaliser le projet d'aménagement de la mairie, s'achèvera dans les mois prochains ainsi que la rénovation des menuiseries extérieures du secrétariat et la restauration des portes de l'église bien abimées par le temps.

Les beaux jours arrivant, je vous invite à retenir dès maintenant deux dates de réjouissances :

➔ Le samedi 10 juin, l'AsCALE organisera la reconstitution d'un mariage médiéval suivi d'un concert en l'église Saint Georges. A cet effet, la circulation sera interdite dans le bourg pendant toute la durée de cette manifestation (application du plan Vigipirate).

➔ Le dimanche 9 juillet, célébration d'une messe comme les années précédentes en notre église.

Je remercie chacun de vous, chers administrés, pour votre mobilisation exemplaire lors du premier tour des élections présidentielles et espère que celle-ci se maintiendra sinon plus au second tour.

Dans l'attente de vous retrouver très prochainement

Bien à vous,

Le Maire

Commémoration du 8 mai

La commémoration du 72^{ème} anniversaire de la Victoire de 1945 débutera le 8 mai prochain à 11h30 ; rassemblement devant la Mairie.





Présentation du budget 2017 : Commune et CCAS

Le budget communal s'équilibre à **88 550,00 euros** en dépenses et en recettes à la section de fonctionnement et au niveau de la section d'investissement à **107 422,09 euros** en dépenses et en recettes .

Section de fonctionnement :

Dépenses :

- Chapitre 011 : Charges à caractère général :	30 596,90 €
- Chapitre 012 : Charges de personnel :	40 420,00 €
- Chapitre 014 : Atténuation de produits	10 500,00 €
- Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante :	17 156,00 €
- Chapitre 66 : Charges financières :	1 700,00 €
- Chapitre 67 : Charges exceptionnelles :	50,00 €
- Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections :	1 500,00 €
- Chapitre 022 : Dépenses imprévues :	5 500,00 €

Recettes :

- Chapitre 70 : Produits des services, du domaine... :	5 000,00 €
- Chapitre 73 : Impôts et taxes :	49 000,00 €
- Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations :	7 000,00 €
- Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté :	46 422,90 €



Section d'investissement :

Dépenses :

- Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées :	70 150,00€
- chapitre 20 : immobilisations incorporelles :	1 500,00 €
- Chapitre 21 : Immobilisations corporelles :	16 900,00 €

Recettes :

- Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves :	6 118,47 €
- Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre sections :	1 500,00 €
- Chapitre 001 : Solde d'exécution positif reporté :	80 931,53 €



Le budget du Centre Communal d'Action Sociale s'équilibre à **1 000,00 euros** en dépenses et en recettes à la section de fonctionnement .

Dépenses :

- Chapitre 011 : Charges à caractère général :	500,00 euros
- Chapitre 67 : Charges exceptionnelles :	500,00 euros

Recettes :

- Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté :	714,87 euros
- Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations :	285,13 euros



Etat-Civil

Naissance: Chloé, Elena, Evelyne DUPONT née le 30 janvier 2017



Jeunes lycéens étrangers Allemands, Mexicains, Slovaques, cherchent une famille d'accueil



D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Paul, jeune allemand résidant au cœur de l'Allemagne, a 15 ans. Il souhaite venir en France pour une année scolaire à partir de Septembre 2017. Il aime faire du sport et du piano, regarder des films et courir. Il étudie le français depuis 4 ans et rêve de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait les bras ouverts.

Ignacio, jeune mexicain de 15 ans, a de nombreux hobbies : Il pratique le basketball, adore le théâtre, visite des musées, voyage, cuisine et fait du camping. Il souhaite venir en France pour une année scolaire à partir de Septembre 2017. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Simona, jeune slovaque de 17 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour une année scolaire à partir de Septembre 2017. Elle aime cuisiner, faire du sport, lire, et regarder des films. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ».

A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements : Françoise PRIVAS – Puisseaux
02.38.33.54.67 — francoise-remi@hotmail.com

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Magali Guinet - 02.99.46.10.32 — magali@cei4vents.com

Ré-ouverture du Musée de la Chasse



Le « 18^{ème} Rallye des Princesses » passera par Langesse

Le rallye des Princesses est un évènement de régularité automobile destiné aux voitures anciennes des années 1950 à 1989 réservé aux équipages féminins qui ralliera en 5 jours Paris à Saint-Tropez.

Ces véhicules emprunteront la Route Départementale N°42 reliant Varennes-Changy à Les Choux dimanche 28 mai entre 11h00 et 13h00.



Mairie de Langesse

5, Route de l'Etang
45290 LANGESSE

Téléphone : 02 38 96 10 00

Télécopie : 02 38 96 11 70

Messagerie : mairie-de-langesse@wanadoo.fr

Communauté Des Communes Giennoises

Jours et heures d'ouverture :

Mardi de 14 h 00 à 16 h 00 — Vendredi de 10 h 00 à 12 h 00

& le 1^{er} samedi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30

NUMÉROS UTILES

En cas de fuite d'eau : SIAEP Boismorand : 02 38 31 86 47

Dépannage ERDF 24h/24 : Numéro Azur : 08 10 33 30 45

Pétition : Non à la fermeture de la centrale de Dampierre-en-Burly !

Le 27 octobre dernier, le Gouvernement publiait un décret imposant à EDF d'établir un plan de démantèlement de la filière nucléaire française, dans l'objectif de réduire la part du nucléaire à 50 % de la production d'électricité à l'horizon 2025.

Cette réduction signifie qu'EDF sera contrainte de démanteler plus d'une dizaine de réacteurs sur tout le territoire national d'ici 2025. Pour en évaluer le montant global, EDF fonde ses estimations sur le coût de la fermeture de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly, qui est donc directement menacée. Une telle décision prise sans concertation et à l'encontre des intérêts de notre territoire, serait injuste :

- Injuste, car la centrale emploie près de **1400 salariés**, et son activité est à l'origine de plus de **1300 emplois indirects et induits** ! Sa fermeture serait un coup de massue pour l'activité dans notre bassin d'emploi.
- Injuste, car EDF reverse **66 millions d'euros d'impôts et de taxes** à l'Etat et aux collectivités locales : sa fermeture porterait un coup terrible aux budgets de nos communes, sans aucune contrepartie ! **Ce sont les Loirétains qui vont payer, par leurs impôts, le prix de cette décision arbitraire !**
- Injuste, car la qualité du travail des agents d'EDF assure une **sûreté optimale** de la centrale, dont la sécurité est assurée par un peloton spécialisé de la gendarmerie nationale. EDF investit constamment pour garantir le très haut niveau de sûreté des réacteurs, qui est **jugé satisfaisant par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN)**. Il n'y a aucune raison de fermer une centrale fiable et compétitive !

Ensemble, nous devons dire **NON** à la fermeture de notre centrale ! Refusons le **déclassement industriel** de notre territoire et la **dégradation de notre tissu économique** ! Mobilisons-nous pour faire entendre notre voix à la direction d'EDF et au gouvernement afin de **préserver le principal employeur de notre territoire** !

Le député du Loiret Claude de Ganay et les autres élus de notre territoire ne peuvent pas accepter cette injustice. Si vous refusez, comme nous, la **relégation du Loiret** au détriment de la capitale et la **paupérisation de notre territoire**, signez et faites signer la pétition !

Vous souhaitez réagir ? Ecrivez-nous au 7 rue du Maréchal Foch, 45600 Sully-sur-Loire, ou à pétition.cdg@gmail.com

Retrouvez la pétition en ligne sur www.change.org/p/ségolène-royal-non-à-la-fermeture-de-la-centrale-de-dampierre-en-burly

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification et de suppression de vos données personnelles en écrivant à pétition.cdg@gmail.com

Information Centre des Finances Publiques

FINANCES PUBLIQUES

NOUVEAU !

**POUR UN MEILLEUR SERVICE,
L'ACCUEIL DANS VOTRE CENTRE
DES FINANCES PUBLIQUES ÉVOLUE
POUR VOS QUESTIONS COMPLEXES,
PENSEZ DÉSORMAIS À PRENDRE
RENDEZ-VOUS !**

au 02.38.37.34.00

au guichet du Centre des Finances Publiques de Gien
les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
le vendredi de 8h30 à 12h

ET TOUJOURS, 24H SUR 24, 7 JOURS SUR 7 SUR IMPOTS.GOUV.FR
ET SUR NOS APPLICATIONS MOBILES

Impots.gouv.fr
Déclaration et services
en ligne

Ministère de l'Économie
et des Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES - OCTOBRE 2016

Je tonds pour atténuer les rides du temps.

C'est un passe temps dont la portée dépasse la simple action d'enlever les traces répétitives du désir de vivre.

*Quand tu tonds tu croises le rouge-gorge familier,
tu remarques l'écoulement à contre-courant de l'étang,
tu devines que, cette année, le muguet sera odorant et se donnera sans se consumer.*

Cela dépasse l'entendement...

*Quand tu tonds
tu t'enfonces dans les entrailles de la vie
et ton âge est celui de la fabuleuse jubilation originelle.*

(iovan.g - Avril 2017)

